



## Pouvoir d'achat : Macron à l'épreuve de ses promesses électorales

► L'exécutif suit de très près le mécontentement suscité, cet automne, par la hausse du prix des carburants, qui fait resurgir le spectre d'un ras-le-bol fiscal

► Ce mécontentement intervient alors que le gouvernement entendait rendre tangibles ses promesses en matière de gains de pouvoir d'achat

► L'affaire s'avère plus complexe, d'autant que l'une de ses mesures-phares, la suppression de la taxe d'habitation, manque de lisibilité

► Dans les rangs de la majorité, l'inquiétude gagne. Interpellés, les élus issus des territoires ruraux tirent le signal d'alarme

PAGES 6-7 ET CHRONIQUE PAGE 24

### SCIENCE & MÉDECINE

► Comment la multiplication des banques d'ADN menace notre anonymat

► Jean-François Bonnefon : quand la voiture sans chauffeur pose un dilemme moral

SUPPLÉMENT

### Justice Soupçons d'antisémitisme à l'université Paris-XIII

LE PARQUET DE BOBIGNY a ouvert une enquête préliminaire, lundi 29 octobre, après la plainte d'une étudiante pour injures à caractère racial. La jeune femme dénonce le harcèlement de huit camarades de sa promotion de médecine et leurs dérapages antisémites, sur la Shoah notamment. La direction de l'université a aussitôt ouvert une procédure disciplinaire et saisi le procureur de la République. Les huit étudiants se défendent en assurant que leurs propos, partagés au sein de groupes de messagerie privés, n'étaient que des blagues de potache.

PAGE 9

### ÉDITORIAL LES MOTS DE TRUMP ARMENT LA VIOLENCE

PAGE 24

### MERKEL PRÉPARE L'APRÈS-MERKEL

► « Il est temps d'ouvrir un nouveau chapitre » : en abandonnant à la fin de l'année la présidence de son parti, la chancelière allemande ébauche sa sortie

► Elle entend rester à la tête du pays jusqu'aux élections de 2021

► La guerre de succession au sein de la CDU est lancée

PAGE 2



Angela Merkel, à Berlin, le 29 octobre.

HANNIBAL HANSCHKE/REUTERS

### Biodiversité Le déclin de la faune sauvage se confirme

Selon une étude du WWF, les populations de vertébrés ont été réduites de 60% depuis 1970. L'Asie et l'Amérique latine sont particulièrement touchées

PAGE 12

### Conjoncture Léger rebond de la croissance au 3<sup>e</sup> trimestre

L'Insee a annoncé, mardi 30 octobre, un taux de 0,4%, meilleur que lors des deux premiers trimestres, mais en deçà des attentes du gouvernement

CAHIER ÉCO - PAGE 3

### Corse Une vendetta d'un autre temps au cœur d'un double assassinat

PAGE 11

### Etats-Unis Deb Haaland, une Amérindienne aux portes du Congrès

HORIZONS - PAGE 13

### Cinéma Avec « En liberté ! », Pierre Salvadori reste le maître du loufoque

PAGE 15

### Consommation Le business de la lutte antipoux est en plein essor

CAHIER ÉCO - PAGE 2

### LE REGARD DE PLANTU

### Vers la disparition des grands mammifères



### Brésil Quels sont les garde-fous contre Bolsonaro ?

Le nouveau président devra nouer des alliances au Congrès pour imposer sa « légalité autoritaire ». La société civile sera-t-elle à même de peser ?

PAGE 4 ET DÉBATS - PAGE 22

### À NOS LECTEURS

En raison de la non-parution du « Monde » jeudi 1<sup>er</sup> novembre, « Le Monde des livres » est avancé d'une journée, au mercredi 31 octobre, daté jeudi 1<sup>er</sup>-vendredi 2 novembre.



La plus ancienne Maison de Vins de la Champagne :  
AY 1584

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



# Nick Clegg, du service de Sa Majesté à celui de Facebook

## Analyse

PHILIPPE BERNARD ET DAMIEN LELOUP  
Services International et Pixels

**L'ANCIEN VICE-  
PREMIER MINISTRE  
VA DEVOIR  
FAIRE OUBLIER  
SES DIATRIBES  
CONTRE LA FAÇON  
DONT FACEBOOK  
ESQUIVE L'IMPÔT**

La coïncidence est lourde de sens. La veille de la grande manifestation de Londres contre le Brexit, l'un des rares défenseurs de l'Europe au sein du monde politique britannique a fait défection. Alors que 700 000 Britanniques s'apprêtaient à défilier, samedi 20 octobre, pour réclamer un second référendum, Nick Clegg, 51 ans, vice-premier ministre britannique entre 2010 et 2015, annonçait son recrutement par Facebook comme « vice-président chargé des affaires mondiales et de la communication », autrement dit chef lobbyiste. L'ancien président des lib-dem s'apprête à rejoindre le petit cercle des dirigeants de la Silicon Valley dont les ambitions sur la gestion du monde sont connues. « Mes sentiments sont mêlés au moment de quitter le débat public sur le Brexit. Mais les gens comme moi (...) ont une influence limitée sur l'issue d'un débat qui va bientôt avoir lieu (...) au Parlement », s'est justifié le 19 octobre dans le *Guardian* Nick Clegg, qui a perdu son siège de député en 2017. Il a pris ses fonctions lundi à Londres avant de s'installer en Californie en janvier 2019. Alors que les 48 % de Britanniques anti-Brexit désespèrent de trouver un leader capable de parler en leur nom, Nick Clegg

abandonne le monde politique pour le gratin des géants du Web. Comme si le vrai pouvoir était désormais du côté des réseaux sociaux.

L'ancien vice-premier ministre va devoir faire oublier ses diatribes contre la façon dont Facebook esquivait l'impôt et sa critique des prétentions des réseaux sociaux à changer le monde en bien. « Je ne suis pas spécialement ébloui par Facebook, écrivait-il en 2016 dans l'*Evening Standard*. Je trouve un peu agaçante la culture messianique californienne de Facebook où tout le monde est ami. » Aujourd'hui, alors que Facebook est accusé d'avoir influencé les élections américaines et le référendum sur le Brexit, Nick Clegg affirme son désir de s'attaquer aux immenses défis des réseaux sociaux que sont notamment « le contrôle sur les données personnelles, l'intégrité de notre processus démocratique, les tensions entre l'Internet mondial et les institutions nationales, l'équilibre entre la libre expression et les contenus illégaux ».

Après avoir codirigé un pays, le voilà engagé pour « construire des ponts entre la politique et la technologie afin que cette dernière puisse se mettre au service du progrès et de l'optimisme au lieu d'être une source de peur et de méfiance ». Il n'a pas révélé son nouveau salaire qui, selon le *Daily Mail*, dépasse 4 millions de livres par an (4,5 millions d'euros), contre 75 000 lorsqu'il était député.

La reconversion de Nick Clegg fait grincer des dents au Royaume-Uni où, après une ascension météorique, le séduisant débatteur des législatives de 2010 est devenu, avec Tony

Blair, l'une des personnalités les plus controversées, voire détestées. Le centre et la gauche ne lui pardonnent pas d'avoir, entre 2010 et 2015, servi de caution libérale au premier ministre conservateur David Cameron et à sa politique d'austérité. Les étudiants n'ont, eux, pas oublié la trahison de sa promesse de s'opposer à l'instauration d'universités payantes. Comment un homme qui a présidé à la quasi-élimination de son propre parti (passé en cinq années de 23 % à 7,9 % des voix) peut-il être couronné parmi les rois du Web ?

### UN PROFIL RARE

Si Nick Clegg intéresse Facebook, c'est qu'il a un profil rare : europhile, bon connaisseur des institutions bruxelloises, il défend une ligne politique sur les questions numériques compatible avec celle du réseau social. C'est un partisan assumé de la « séparation des start-up et de l'Etat » : en matière de modération, il considère que la responsabilité de décider ce qui peut, ou non, être publié en ligne incombe aux gouvernements et non aux entreprises.

Tout en s'en prenant aux pratiques d'optimisation fiscale des grands du Web, il a pris la défense de Facebook. En septembre 2017, il critiquait « l'atmosphère de bête hostile qui menace de se transformer en une forme de luddisme [mouvement opposé au machinisme au début de la Révolution industrielle] à l'encontre de toutes les nouvelles formes de technologie », et ironisait sur « les vieux crocodiles prédateurs comme Rupert Murdoch, qui ont passé leur vie à étouffer

sons remords leurs rivaux, mais pleurnichent sur la sauvagerie des petits nouveaux ».

Or, en Europe, Facebook a de plus en plus besoin d'alliés. Alors que le lobbying du réseau social se concentrait sur Washington, l'entreprise a multiplié les investissements à Bruxelles, où les dossiers potentiellement dangereux se multiplient : droit d'auteur, désinformation, régulations publicitaires et fiscale. Plusieurs pays ont voté des textes menaçant les réseaux sociaux de sévères amendes. Nick Clegg a aussi l'avantage d'être un interlocuteur respectable pour des organisations de défense des libertés numériques très critiques de Facebook. Sous sa houlette, les libéraux démocrates ont été le seul grand parti britannique à s'opposer à l'extension des pouvoirs de surveillance numérique des services de renseignement.

Les dossiers qui l'attendent sont loin de se limiter à l'Union européenne. Parmi les plus urgents, le fiasco birman : après avoir tardé à réagir face aux messages de haine diffusés sur Facebook, qui ont « substantiellement contribué au niveau d'animosité » contre la minorité rohingya, selon les Nations unies, Facebook a annoncé cet été une enquête interne. Nick Clegg, qui a rencontré Aung San Suu Kyi en 2013, devra superviser le futur « responsable des droits de l'homme » que doit recruter le réseau social. Il va devenir de facto, juste en dessous de Mark Zuckerberg et de sa toute-puissante directrice des opérations Sheryl Sandberg, le numéro trois du réseau aux 2,2 milliards d'utilisateurs dans le monde. ■

## La lente érosion de l'autorité professorale

Alors que le ministre de l'éducation devait annoncer, mardi 30 octobre, une série de mesures pour lutter contre les violences scolaires, Eirick Prairat, professeur en sciences de l'éducation, analyse les facteurs qui ont contribué au recul de l'autorité de l'école

Par EIRICK PRAIRAT

Faut-il parler d'une crise de l'autorité professorale ? Dans son acception la plus commune, l'idée de crise nous renvoie à l'idée d'une situation aiguë, à celle d'un point de cristallisation. Il est préférable, nous semble-t-il, de parler d'érosion, car ce terme enferme l'idée d'une temporalité plus lente. Il y a dans le concept d'érosion une dimension moins éruptive qui rend finalement mieux compte de l'évolution et de la transformation des rapports d'autorité dans le champ de l'éducation. Comment comprendre ce procès qui est au travail depuis plusieurs décennies déjà dans nos sociétés ?

Risquons trois lectures : une lecture sociologique, dans laquelle ce processus tire son origine d'une méfiance à l'égard de l'institution scolaire, une lecture philosophique, qui met l'accent sur la difficulté à enseigner à l'heure où triomphe l'idée d'égalité, et une lecture que l'on peut qualifier d'anthropologique, qui souligne la tyrannie de l'instant et de l'immédiat dans nos sociétés.

Cette lecture affirme que l'affaiblissement de l'autorité des professeurs est une conséquence. Elle découle de la perte de crédit que connaît aujourd'hui l'institution scolaire comme instance de promotion. Il n'y a pas si longtemps, l'obtention du baccalauréat ouvrait la porte des études supérieures et permettait, presque à coup sûr, l'accès à un emploi moyen ou supérieur. La promesse d'emploi que faisait l'école d'hier, l'école

d'aujourd'hui a plus de mal à la faire. Il y a un affaiblissement de la valeur instrumentale de l'école produisant, pour certains élèves, un décalage entre les contraintes – ce qui est exigé – et ce qu'ils peuvent raisonnablement espérer en termes socioprofessionnels. L'enseignant y est chahuté en tant que représentant d'une institution qui déçoit.

Cette perte de confiance est ressentie de manière particulièrement aiguë par les familles les plus modestes, qui, en un siècle, ont inversé leur rapport à l'école. A la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, au moment du grand essor de l'école républicaine, les classes sociales les plus paupérisées sont dans un rapport d'espérance vis-à-vis de l'institution scolaire. Elles en attendent pour leur enfant un accès à la culture et une inscription dans des positions sociales plus valorisées que les leurs. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il y a, pour ces classes sociales, une sorte de désenchantement à l'endroit de l'école.

On a coutume d'appeler, à la suite d'Hannah Arendt, « espaces prépolitiques » les lieux (la famille, l'école) marqués par

**LA PERTE  
DE CONFIANCE  
EST RESSENTIE  
DE MANIÈRE  
PARTICULIÈREMENT  
AIGUË PAR LES  
FAMILLES LES PLUS  
MODESTES**

des relations dissymétriques en raison même de leur vocation formatrice. Il faut reconnaître que l'avancée des valeurs démocratiques au sein des sphères prépolitiques a engendré non seulement un effacement des rapports d'altérité, mais également un affaiblissement des relations d'autorité car, historiquement, les relations d'autorité se sont toujours adossées à des rapports d'altérité (adulte-enfant, maître-élève). Tension, donc, entre un rapport éducateur-éduqué traditionnellement pensé sur un mode fortement hiérarchique et le mouvement d'émancipation critique de la modernité, qui ne cesse de faire l'éloge de l'égalité.

### DOUBLE CONTRAINTE

Cette problématique de l'égalité et de la dissymétrie est aussi celle de la famille qui, elle aussi, ne peut s'abstraire pour se maintenir dans une sorte d'apesanteur socio-politique. D'où les lents réaménagements au travail dans les familles depuis plusieurs décennies : comment accueillir les valeurs de la modernité tout en préservant la déclivité symbolique qui soutient la tâche éducative ? Or, on le voit, cette éducation libérale, souvent plébiscitée par les médias spécialisés, accroît les écarts entre les familles disposant des ressources relationnelles et culturelles pour s'engager dans cette forme de socialisation et celles, plus modestes, qui en sont dépourvues. On peut se demander si certaines familles ne se sentent pas aujourd'hui piégées, enfermées dans une sorte de double contrainte, car c'est au moment même où elles tentent de réaliser vaillamment le modèle éducatif démocratique que retentit l'appel impérieux à restaurer l'autorité dans ses formes les plus austères.

D'un point de vue anthropologique, l'érosion de l'autorité professorale est à lire à l'aune de l'importance qu'a pris le présent dans nos sociétés. Nous sommes dans des sociétés

où le temps – investi, habité, valorisé – s'est rétréci à la dimension du présent. Nous sommes coincés entre un passé, qui ne nous parle guère, et un avenir vidé des grandes espérances séculières qui ont longtemps structuré la première modernité. Passé lointain, avenir incertain, l'homme post-moderne vit dans un temps resserré. Ce sacre du présent fragilise l'autorité des éducateurs et des maîtres, car le temps fait autorité. La question de l'autorité n'est pas une question d'ordre, mais de temporalité. Si elle a rapport à l'ordre, c'est indirectement, c'est parce que le temps ordonne, c'est parce que le temps a une puissance distributive.

Si le magister fait autorité, c'est parce qu'il vient de plus loin ; c'est son antériorité, son antécédence qui lui donne autorité. A proprement parler, il n'est pas au-dessus, mais en avance. En ce sens, l'autorité de l'éducateur n'est pas une autorité déléguée, mais une autorité inscrite dans l'ordre de succession des places qui garantit le fil de la continuité générationnelle. L'érosion de l'autorité apparaît alors comme l'envers d'une autre difficulté, la difficulté à transmettre. Car lorsque le présent devient l'ultime référence, lorsque le présent et ce qui l'accompagne (la mode, la consommation, la publicité, la médiatisation...) s'imposent aussi fortement, alors la culture des pères et des mères cède le pas devant le culte des pairs. ■

**Eirick Prairat** enseigne la philosophie de l'éducation à l'université de Lorraine. Il a été membre de l'Institut universitaire de France (2011-2016). Il publiera en février « Propos sur l'enseignement » (PUF)

## La création artistique en péril



**NOUVELLES MORALES,  
NOUVELLES CENSURES**  
d'Emmanuel Pierrat, Gallimard,  
176 pages, 15 euros

### Le livre

Sommes-nous en train de glisser de façon indolore vers une société où la liberté d'expression ne serait plus un principe cardinal ? A lire l'avocat Emmanuel Pierrat, on prend conscience que ce péril n'est pas théorique. Ce spécialiste du droit de la culture et des affaires de censure recense les multiples coups que nous portons à la liberté de création artistique, à celles d'éditer ou d'exposer une œuvre. Au nom de la morale émerge une insidieuse « censure privatisée ». Parfois au nom de buts louables, comme la lutte contre le racisme ou contre les violences faites aux femmes, on parvient à interdire, bannir, censurer ou même réécrire l'histoire. Emmanuel Pierrat s'inquiète pour « la mémoire d'une société qui ne saura rien des errements de son passé ». Fallait-il déboulonner les statues de Lénine après la chute du mur de Berlin ? La mairie de San Francisco a-t-elle eu raison de retirer en 2018 une statue représentant un Amérindien à moitié nu aux pieds de deux missionnaires catholiques ?

### CENSURER L'EXPRESSION DU RACISME, UNE ERREUR

Censurer l'expression du racisme des générations précédentes n'aide pas à le combattre aujourd'hui. Au contraire ! « Nous n'aurons plus les moyens intellectuels de savoir ce qui a été peint, lu, admiré ou conspué. Le public du futur sera anesthésié », prévient l'avocat. Mais invoquer les traditions n'autorise pas tout. L'auteur dénonce la perpétuation d'une manifestation raciste comme la « Nuit des Noirs » au carnaval de Dunkerque, pendant laquelle des Blancs se noircissent le visage.

Au Teatro del Maggio de Florence, la scène finale de l'opéra *Carmen* a été modifiée début 2018 au motif qu'il est inconcevable qu'on applaudisse le meurtre d'une femme. Le métier d'Emmanuel Pierrat a changé. « Je dois ainsi réécrire les livres des autres, corriger les scénarios et modifier les livrets d'opéra. » Il s'agit autant de « préjuger » une œuvre pour éviter qu'elle ne tombe sous le coup des lois que d'éviter « l'opprobre, la fatwa, le boycott via les réseaux sociaux et les pétitions clés en main proposées par Change.org ».

Le paradoxe des nouveaux censeurs est que leur indignation est parfois de bonne foi. Mais elle s'exprime à l'égard de caricatures parues dans des journaux qu'ils ne liront jamais, de passages de livres dont ils ne sont pas lecteurs, de pièces de théâtre où ils ne vont pas, etc. Internet leur en a montré une parcelle. Les dégâts de la censure sont grands... et vains. « Superficielle, la censure ne masque que les problèmes là où l'éducation s'évertue à les endiguer en profondeur, dès la racine. » ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN